

DECLARATION DE CONFORMITE

Ordonnateur : IMEON-ENERGY®
Produit : Onduleur PV (solaire)
Marque : IMEON ®
Modèle testé : IMEON 9.12
Date d'émission : 01/05/2020

Utilisation conformément aux réglementations en vigueur :

Appareil de découplage automatique avec surveillance de réseau triphasé – **aux normes VDE 0126-1-1/A1 – VFR2019 (51.5 Hz)** - pour systèmes photovoltaïques à couplage parallèle triphasé via un onduleur relié au réseau public. Le système de découplage automatique fait partie intégrante de l'onduleur mentionné précédemment. Il a pour fonction de remplacer le système de découplage (avec la fonction isolante) accessible à tout moment par le gestionnaire du réseau de distribution.

Règles et normes appliquées : VDE 0126-1-1/A1 – VFR2019 (51.5 Hz)

Dispositif de découplage automatique entre une installation de production d'électricité et le réseau public basse tension. Le concept de sécurité de IMEON 9.12 est conforme aux spécifications relatives à son utilisation et aux réglementations en vigueur à la date d'émission de cette déclaration.

Délivré par :



Responsable Service Qualité